

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2015

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 15

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 8 OCTIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article semble être un amendement d'appel qui a été maintenu.

Il convient de le supprimer car les modifications demandées ne relèvent pas de la loi et car il faut éviter la multiplication des demandes de rapport dans ce projet de loi.